

Image not found or type unknown



# Facturation entreprise et association

Par manuBGeek, le 19/07/2023 à 11:42

Bonjour

Je fais parti d'une association qui gère un fablab. Je suis notamment en charge de la partie numérique qui s'occupe du reconditionnement de pc sous Linux.

J'ai une demande d'un syndicat des eaux qui doit se débarrasser de nombreuses tours et pc portables.

Il me demande de leur fournir une certification d'effacements pour des disques durs.

Je peux fournir cette prestation via ma société.

J'aimerais savoir comment gérer cela au niveau comptable.

Je pensais facturer l'effacement d'un côté à titre personnel et proposer l'enlèvement gratuitement via l'association.

Est ce que cela est légale et cohérent?

Précision je suis membre du CA de l'association.

Merci d'avance

Emmanuel Baillergeau